

24 novembre 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GL TRADE
(Euronext Paris)

Par courrier du 21 novembre 2008, complété par un courrier du 24 novembre 2008, la société SunGard Investment Ventures LLC (1), agissant au travers de sa succursale française (2), a déclaré avoir franchi indirectement, par l'intermédiaire de sa filiale à 100% Financière Montmartre, en hausse, le 18 novembre 2008, les seuils de 90% du capital et des droits de vote de la société GL TRADE et détenir indirectement, à cette date, 8 766 610 actions GL TRADE représentant autant de droits de vote, soit 90,70% du capital et des droits de vote de cette société (3).

Ce franchissement de seuils résulte des achats d'actions GL TRADE réalisés sur le marché par Financière Montmartre dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par SunGard Investment Ventures LLC, clôturée le 20 novembre 2008 (4).

-
- (1) Contrôlée au plus haut niveau par SunGard Data Systems Inc.
 - (2) Sise 147 bureaux de la Colline, Bâtiment E, 92213 Saint-Cloud Cédex.
 - (3) Sur la base d'un capital composé à cette date de 9 666 371 actions représentant autant de droits de vote.
 - (4) Le 24 novembre 2008, le déclarant détient 8 907 577 actions GL TRADE représentant autant de droits de vote, soit 92,15% du capital et des droits de vote de cette société, et 90,80% du capital et des droits de vote sur la base d'un capital composé de 9 810 106 actions représentant autant de droits de vote au 20 novembre 2008.